

Initiatives ministérielles

permettre d'aller aux États-Unis, ils peuvent se permettre de supporter un dollar plus bas.

Monsieur le Président, je sais que mon temps de parole se termine, mais je voudrais mettre au défi les 46 députés de l'Ontario. Je les défie. Si vous regardez les journaux d'aujourd'hui—je viens juste de le faire—, vous verrez que l'on dit: «Depuis la victoire devant les tribunaux. . .», mais c'est une victoire pour le gouvernement, contrairement à ce que les gens pensent. Le gouvernement peut faire ce qu'il veut, la Cour suprême l'a confirmé. Il peut réduire unilatéralement les paiements dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, parfait, mais ce n'est pas ce que j'appellerai de la collaboration fédérale-provinciale.

Il réduit unilatéralement les paiements à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et à l'Alberta. Depuis la décision de la Cour, les deux premières provinces ont dû rembourser ce qu'elles avaient perçu en trop en vertu du RAPC. Ces provinces payaient 50 cents, et le Régime d'assistance publique du Canada contribuait une somme équivalente. Elles ont dû rembourser ce qu'elles ont reçu le mois dernier en Ontario. Ottawa a remis son dernier paiement à l'Ontario pour l'exercice financier 1991-1992 parce que sa limite avait déjà été atteinte. Or, les demandes d'aide sociale ont grimpé de plus de 17 p. 100 en Ontario.

Monsieur le Président, lorsque ça va mal en Ontario, on en ressent les effets dans ma région à cause de la structure de notre pays; si l'Ontario n'est pas prospère, il est impossible que les provinces de l'Atlantique le soient. Nous avons toujours profité du fait que l'Ontario était prospère. Si la situation de cette province se détériore, vous pouvez imaginer quel sera l'effet sur les recettes générales qui servent au financement du programme de péréquation.

Je peux imaginer les répercussions sur le budget. Il faudrait peu de choses; de même, avec un peu d'imagination, le présent gouvernement aurait pu prévoir au cours des années de «vaches grasses», alors qu'il préparait un rapport de quatre pages seulement pour trois exercices financiers, il aurait pu examiner certaines façons d'assouplir le Régime d'assistance publique du Canada et d'ainsi éviter de s'en prendre comme il le fait aujourd'hui, aux plus nécessiteux—les pauvres, les chômeurs, les femmes célibataires de moins de 65 ans et tous ceux qui, d'un bout à l'autre du Canada, souffrent de ce manque d'imagination.

Pourquoi ne peuvent-ils pas prendre les sommes qu'ils devront verser au fonds d'assurance-chômage parce que celui-ci est surutilisé, pourquoi ne peuvent-ils pas utiliser ces sommes pour en faire un programme de création d'emplois, comme mon chef l'a si bien en dit, employant

ces sommes pour l'infrastructure, les égouts, l'environnement et l'approvisionnement en eau? Il faut mettre les infrastructures en place dans toutes les collectivités du Canada, car les gens veulent travailler. Donnez du travail aux gens et nous pourrions continuer lorsque la reprise arrivera, car elle arrivera bientôt selon tous les rapports. C'est la période qu'il faut traverser en attendant cette reprise qui est si difficile et si dévastatrice pour les Canadiens.

• (1230)

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, je ne voudrais pas contredire les déclarations de ma collègue de la Nouvelle-Écosse sur l'assistance sociale et les autres programmes sociaux, mais je voudrais lui faire savoir publiquement que, dans la réalité, la plus grande menace pour les programmes sociaux du Canada, c'est la faillite du trésor national. Si nos états financiers révèlent chaque année des dettes et des déficits monstrueux, nous ne serons pas en mesure de financer les programmes sociaux dont les Canadiens ont bénéficié par le passé. C'est aussi simple que cela. Les caisses sont vides. Il n'y a plus d'argent pour établir de nouveaux programmes sociaux. Les députés qui préconisent en ce moment une augmentation des dépenses à ce chapitre ne font que mener le pays à la faillite. Ils s'apercevront qu'on n'a plus du tout de programmes sociaux. J'espère que les bénéficiaires de ces programmes savent qu'ils n'ont rien à attendre de ceux qui préconisent l'augmentation des dépenses en escomptant vainement sur des recettes fiscales et autres.

Je voudrais poser une question à ma collègue. Je m'explique. Les députés du Nouveau Parti démocratique exigent sans cesse qu'on augmente les dépenses. Qu'on leur demande d'où proviendra l'argent, ils proposent invariablement deux choses, dont la réduction du budget de la défense nationale. La situation qui règne actuellement dans le monde pourrait nous éviter de consacrer tant de ressources à la défense nationale, et c'est ce qu'on appelle «les dividendes de la paix».

Je voudrais que ma collègue se lève devant la Chambre pour répondre à cette question. Croit-elle que nous devrions réduire radicalement notre budget de défense nationale alors qu'elle sait combien cela bouleverserait la base de Cornwallis?

Deuxièmement, je voudrais demander à ma collègue si elle croit que nous devrions augmenter les impôts pour financer les programmes sociaux. Épargnez-nous le sermon sur les infrastructures. Nous le connaissons tous. Il n'a rien à voir avec la question qui nous occupe pour l'instant.

Elle prétend que nous pouvons augmenter les fonds destinés aux programmes sociaux. Je voudrais qu'elle